

Frontières culturelles, linguistiques, politiques

À propos de l'habitat rural traditionnel
dans l'est de la France

1. Le concept de frontière en ethnologie

Parler de frontière en ethnologie suppose une perception dans l'espace des faits culturels, et plus précisément leur représentation cartographique. Cette transposition sous-tend des hypothèses de diffusion spatiale de ces mêmes faits, aussi complexes soit-elles. Les dialectologues définissent à ce propos « des aires continues ou discontinues, centrales ou périphériques, des zones polymorphes ou interférentielles » (J. C. Bouvier, 1982, p. 354) et y ajoutent des intégrations ou des migrations créatives, des épices et des franges qui traduisent la diversité des influences et des cheminements. Les frontières culturelles des ethno-cartographes dessinent tout à tour « [des] avancées en coin, [des] propagations, de ville à ville, le long des grands axes de circulation, [des] isolats

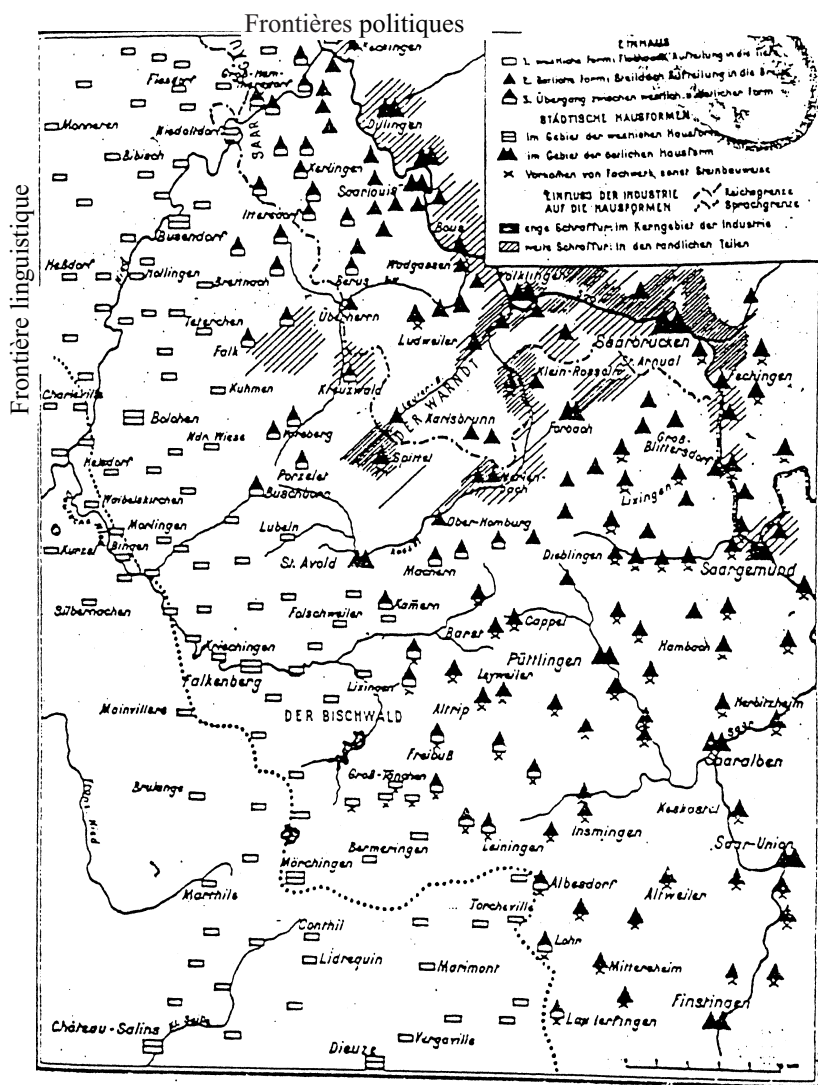
résiduels, [des] barrières fossiles, [des] contaminations » (H. L. Cox, 1982, p. 266).

Van Gennep admet lui-même que « les frontières réelles sur le terrain sont dentelées et enchevêtrées » (1977, p. 86) et reconnaît déjà que « si un parcours extensif permet de dessiner aisément des zones franches ou des limites, un relevé point par point aboutit le plus souvent à l'effet inverse ; les différences ne se répétant pas, elles ne tracent pas de frontière mais en revanche, elles marquent bien des identités, c'est-à-dire des singularités partielles, affirmées sur un fond toujours mouvant de ressemblances » (Daniel Fabre, d'après Van Gennep, 1992, p. 665).

Même une distribution spatiale limitée à quelques caractères pertinents se dispose selon des aires culturelles qui s'entrecroisent et « les chevauchements ne procèdent pas simplement par addition mais par synthèses originales exprimant des choix, des goûts et des talents locaux » (M. C. Groshens, 1987, p. 126).

2. Les frontières de l'habitat

L'habitat apparaît d'emblée comme une donnée complexe. Son rapport à l'espace est inscrit à l'origine du chantier 1425, vaste enquête sur l'architecture rurale française entreprise de 1942 à 1946 par le Musée National des Arts et Traditions Populaires¹ dont toutes les monographies de maisons devaient être localisées. Les initiateurs du projet (P. L. Duchartre et G. H. Rivière) rappelaient qu'« il convient de situer dans l'espace le spécimen étudié [en repérant] l'aire de répartition des principaux caractères généraux et particuliers relevés dans la maison étudiée (forme, fonction, matériaux). La comparaison géographique [pouvait] en effet porter sur un ensemble de fonctions, expression d'un genre de vie, ou sur telle ou telle de ces fonctions, ou sur tels ou tels ensembles ou détails de matériaux » (cité dans H. Raulin, 1973, p. 39).



Carte 1. Les formes de la maison en Lorraine allemande et en Sarre.

- Ferme de l'ouest : toit à faible pente, maison en profondeur.
- ▲ Ferme de l'est : toit à forte pente, maison en largeur.
- △ Passage d'un type à l'autre.

L. Martin (1934)

La cartographie de toute étude du même ordre, qui vise à définir des frontières culturelles, suppose l'élaboration préalable d'une typologie de référence, c'est-à-dire la définition de quelques types fondamentaux, établis à partir d'une hiérarchisation de traits pertinents des éléments constitutifs de l'habitat. Cette opération, par essence simplificatrice, permet de distinguer par exemple, parmi l'ensemble des spécimens étudiés, la maison de type 'alsacien' en pan

de bois, à pignon sur rue, composée de bâtiments dissociés disposés autour d'une cour fermée, de la maison de type 'lorrain' constituée d'un seul bâtiment construit en pierre, avec mur gouttereau sur la rue.

2.1. Cartographie des types

Pour aboutir à une représentation spatiale des observations, Van Gennepe recommandait en son temps une enquê-

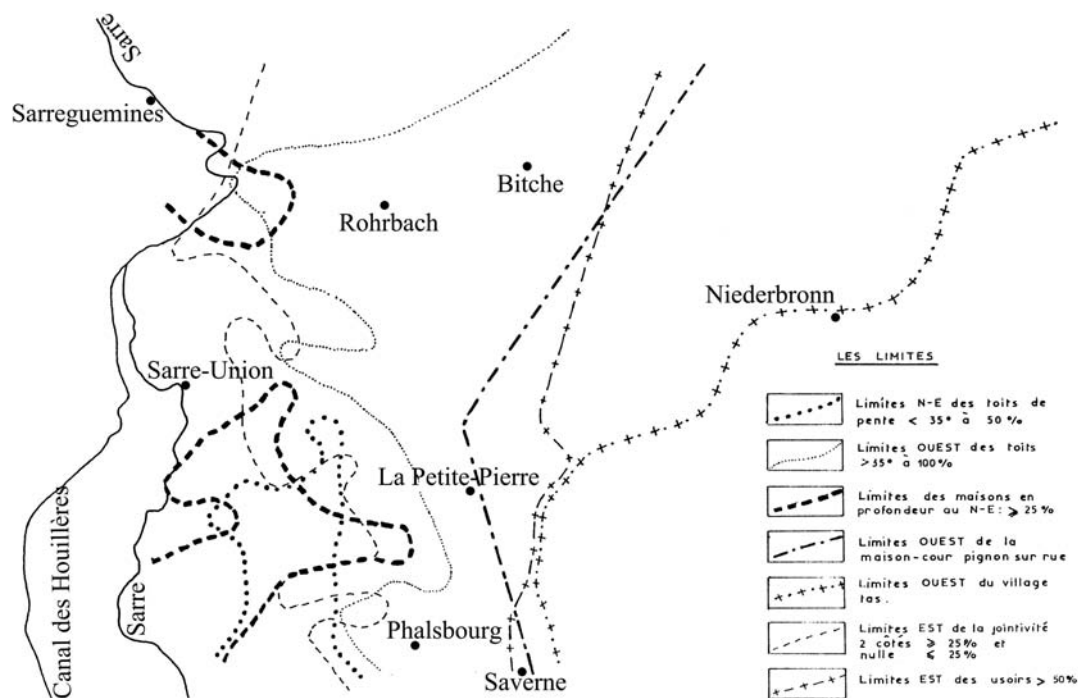
te exhaustive sur tout le territoire de chaque commune, le sondage lui paraissant insuffisant pour réaliser un tel projet, au moins à l'échelle régionale. Il considérait aussi qu'un type est dominant lorsqu'il représente 85% de l'ensemble des spécimens étudiés. D'autres auteurs se contentent d'un pourcentage supérieur à 50 % (B. Popelard, 1968).

Néanmoins, en ce concerne l'habitat, une cartographie des grands types de référence aboutit à l'émergence de frontières qui ne tiennent pas compte des variantes de transition, combinant presque à l'infini des variables empruntées à l'un ou l'autre des types dominants.

2.2. Cartographie des items

Par contre, cartographier l'aire d'extension d'un seul item paraît plus opératoire. Il faut alors « prendre en considération moins la maison, unité d'une complexité extrême, défiant les capacités d'analyse les meilleures, que des variables plus simples, comme les matériaux ou les techniques de construction, ou plus générales comme les principes d'organisation de l'espace intérieur ou les principes d'implantation dans l'espace extérieur » (J. Cuisenier, 1982, p. 222)². C'est la méthode retenue par H. Raulin dans son livre sur l'architecture rurale de Savoie (1977) et par l'équipe des géographes qui ont travaillé à Nancy de 1964 à 1968³, sous la direction de J. Peltre et X. de Planhol. B. Popelard par exemple, dans son étude sur « les limites alsaciennes de l'habitat rural de type lorrain » (1968) a cartographié successivement, et pour chaque commune de la zone concernée, le système de mitoyenneté, la taille de l'usoir, la forme du plan, la pente du toit, le nombre d'étages, la nature des matériaux de couverture.

La définition de frontières culturelles à partir de ce type de données suppose l'élaboration d'un système binaire à deux items opposés (maisons jointives ou séparées, plan en profondeur ou en largeur, présence ou absence d'usoir, tuiles plates ou tuiles rondes), ou à deux séries d'items dépendants, en relation inverse : L. Martin (1934) oppose ainsi la ferme de l'ouest avec toit à faible pente et plan en profondeur, à la ferme de l'est à toit à forte pente et plan en largeur (carte 1). Pour notre part nous



Carte 2. Les limites alsaciennes de l'habitat rural de type lorrain B. Popelard (1968).

avons comparé les maisons construites en bois ou en pierre, les couvertures en tuiles plates 'queue de castor', à versant accentué et les couvertures en tuile canal à faible pente.

Mais « les limites ne sont pas identiques pour les divers phénomènes » (X. de Planhol, 1968, p. 145) et aboutissent à des tracés fort disparates, aussi nombreux que les items considérés (carte 2) où certains éléments semblent avoir mieux 'résisté' que d'autres aux influences contraires. Les usoirs de type lorrain ont gagné du terrain à l'est sur les toits à forte pente de type alsacien, qui se sont développés pour leur part, plus à l'ouest de même que les constructions en pan de bois. Les maisons typiquement lorraines définies par une forte mitoyenneté, un toit à faible pente et un plan en profondeur, n'occupent que quelques avancées digitales dans un vaste territoire de transition, de même que les maisons à colombages forment parfois des isolats difficiles à interpréter.

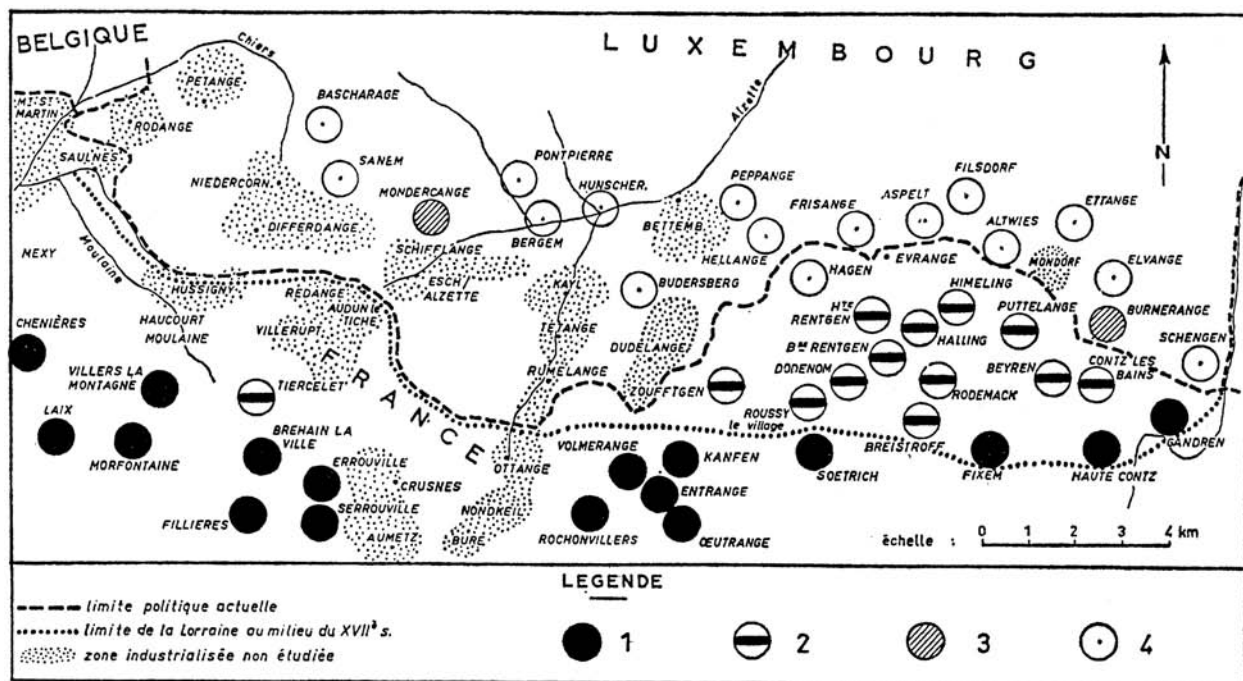
2.3. Pourcentages significatifs

La frontière devra-t-elle s'établir là où l'on observe 50% de spécimens de chaque variable (50% de maisons-blocs, 50% de maisons-cours par exemple), ou plus généralement dans l'aire comprise entre la première apparition d'un spécimen d'une variable (maison à pignon sur rue par exemple) et la dernière apparition d'un spécimen de son opposé (maison à mur gouttereau sur rue dans ce cas précis) ? L'étude de B. Popelard (1968) précédemment citée, qui établit des pourcentages d'items pour 94 communes situées entre Alsace et Lorraine, joue sur les valeurs les plus significatives : 50% de pentes de toits inférieures à 35°, 100% de pentes de toits supérieures à 35°, 25% de plans en profondeur ; plus de 50% d'usoirs (carte 2). On peut ainsi délimiter avec précision les zones les plus caractéristiques. Nous nous y sommes employés à propos des quatre éléments qui illustrent le mieux les maisons de cette région : plan des maisons, pente des toits, présence ou absence d'usoir et de toit débordant.

Une analyse complémentaire, pratiquée systématiquement par les géographes de Nancy, consiste à représenter les pourcentages de variables (jusqu'à trois) de chaque item dans des cercles à tranches proportionnelles. Les zones de transition apparaissent alors de manière fine mais il devient quasi impossible de construire des synthèses.

2.4. Perspectives historiques

Ce type d'analyse élimine de son projet toute dimension historique. Du fait de la pérennité de l'habitat, chaque maison observée est un mélange de situations d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui, impossibles à préciser. Certaines formes techniques apparaissent très stables comme le système de charpente qui n'a pas changé du XVI^e au XIX^e siècle. Mais tenir compte de la chronologie permettrait parfois de dater les influences culturelles et les changements. Si en un même lieu, les maisons en pan de bois se révélaient plus anciennes que les maisons de pierre, on pourrait en déduire une avancée récente de l'ouest vers l'est.



Cartes 3. Frontière luxembourgeoise. Synthèse.

1. Influences lorraines prédominantes. 2. Type mixte. 3. Type luxembourgeois avec traces d'éléments lorrains. 4. Type luxembourgeois.
X. de Planhol (1968).

Les guerres, fort nombreuses en cette région, ont contribué aussi à brouiller les cartes. Après la Guerre de Trente Ans (1618-1648), les artisans venus de Lorraine, du Brisgau, du Palatinat, de Suisse, du Tyrol pour repeupler et reconstruire la région, ont importé leurs propres modèles. Certaines micro-régions ont bien résisté à ces influences étrangères ; d'autres moins. Dans l'est mosellan ces artisans immigrés édifièrent des villages entiers en pan de bois qui disparaîtront peu à peu à partir de la fin du XVIII^e siècle⁴. A Lutter (Haut-Rhin), dans le Sundgau, près de la frontière Suisse, les maisons de pierre datent du XVI^e et du premier tiers du XVII^e siècle et les maisons mixtes, pierre et pan de bois, sont plus tardives⁵.

Les reconstructions récentes se sont parfois aussi inspirées des types anciens, mais en ont banalisé l'usage⁶. Elles ont pu aussi inventer de toute pièce des bâtiments ruraux d'inspiration savante.

2.5. Données sociales

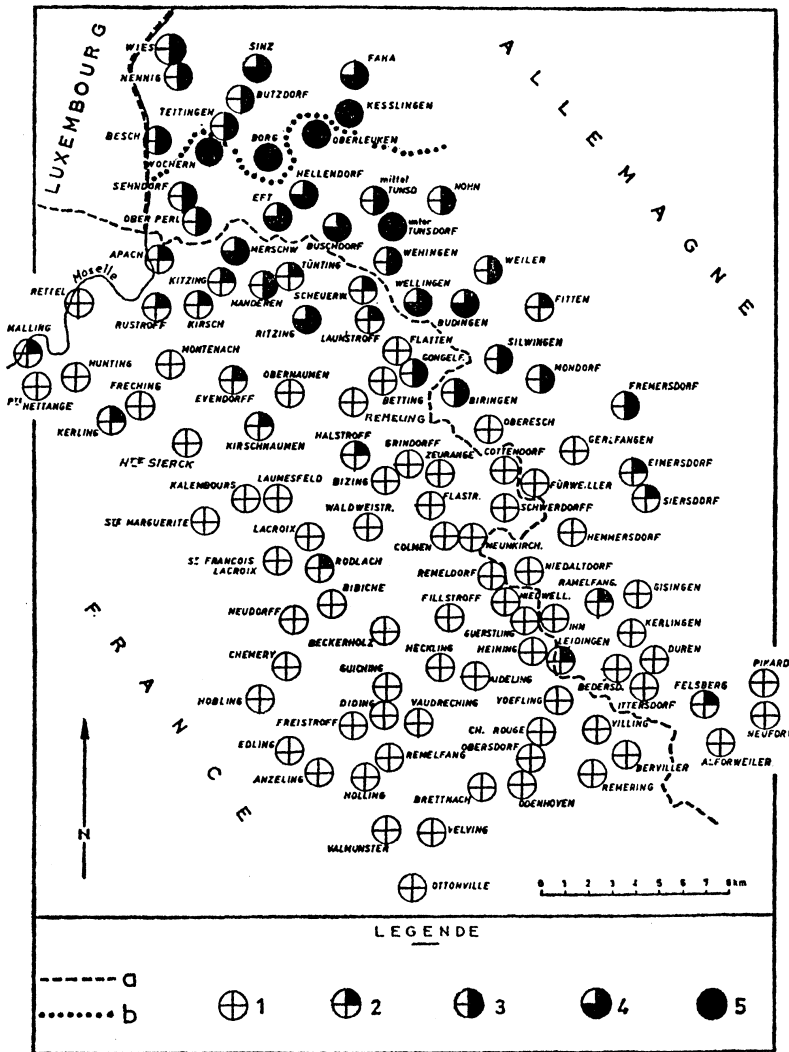
Cette entreprise de spatialisation, repose aussi sur la conception erronée de communautés homogènes dont elle élimine les différences sociales. Si les maisons en pan de bois étaient plus 'riches' (ou plus 'pauvres') que les maisons de pierre⁷, nous aurions alors, dans les zones mixtes, deux cultures superposées en un même espace, correspondant à deux catégories sociales différentes. Que dire aussi des maisons d'ouvriers-payans, nombreuses dans cette région frontalière riche en verreries, industries métallurgiques et minières anciennes. Comment prendre en compte les disparités socio-économiques qui peuvent modifier, non seulement l'extension de la maison, mais aussi les principes d'organisation des bâtiments agricoles. Les ouvriers du fer et les bûcherons d'Obersteinbach, les verriers de Goetzenbruck, les mineurs de Lalaye, d'Urbeis et de Ste Marie-aux-Mines, ont construit des maisons spécifiques. Que dire enfin des vastes zones industrialisées de Lorraine qui se trouvent exclues de notre étude.

3. Frontière linguistique et frontière de l'habitat

3.1. Deux frontières

Dans le nord-est de la France il n'y a pas concordance entre la frontière de l'habitat et la frontière linguistique car la distribution de l'une ne suit pas les mêmes lois que l'autre, qui apparaît plus stable dans le temps et dans l'espace. Plus généralement, « le folklore manoeuvre dans un certain plan et la langue dans un autre » (Van Genep, 1977, p. 83 et Habicht, 1980).

Dans le nord de notre région, la frontière entre les parlers romans et germaniques se trouve plus à l'ouest et plus linéaire que l'aire de contact de l'habitat (L. Martin, 1934, carte 1). Cette remarque est valable aussi, mais dans une moindre mesure dans les vallées des Vosges centrales. Plus au sud, dès le Val d'Orbey, il y a une meilleure concordance entre langue et habitat et la limite des patois romans correspond aussi à celle des maisons de type vosgien. Mais ces



Carte 4. Frontières sarroise. Synthèse. En blanc les éléments lorrains. En noir les éléments non-lorrains. 1. Type lorrain. 2-3-4. Types mixtes à influences lorraines progressivement décroissantes. 5. Type allemand. a. Frontière actuelle. b. Frontière nord du bailliage d'Allemagne au XVII^e siècle. X. de Planhol (1968).

affinités ont été, plus que partout ailleurs, systématisées par les reconstructions d'après-guerre.

3.2. La frontière des mots

Dans les zones d'habitat uniforme, la désignation des différents éléments constitutifs de la maison devrait permettre de tracer la frontière linguistique des termes qui les désignent. Mais les dénominations sont souvent imprécises. « Le mot grange ne signifie pas forcément, dans l'acception courante, un

endroit où on bat les récoltes » (J. R. Trochet, 1993, p. 33). Dans les Vosges la grange est une exploitation isolée sur un versant et dans son sens ordinaire s'appelle "bateuil", ou "béton" ou "graine" (aire où l'on bat le grain). Le terme cour désigne aussi bien l'usoir, zone de transition le long de la rue, qu'un espace circonscrit entre des bâtiments.

Néanmoins l'usoir (ou 'parge' 'aisance', 'povai' 'pavé', vosgien, se dit 'hof' en dialecte alsacien ; le 'pâl' (ou

'poêle'), chambre de devant ou belle chambre, devient la 'Stub', 'Stufe' ou 'Stuve' ; la chambre de derrière, la 'kammer'. La frontière linguistique s'adapte à la typologie des maisons.

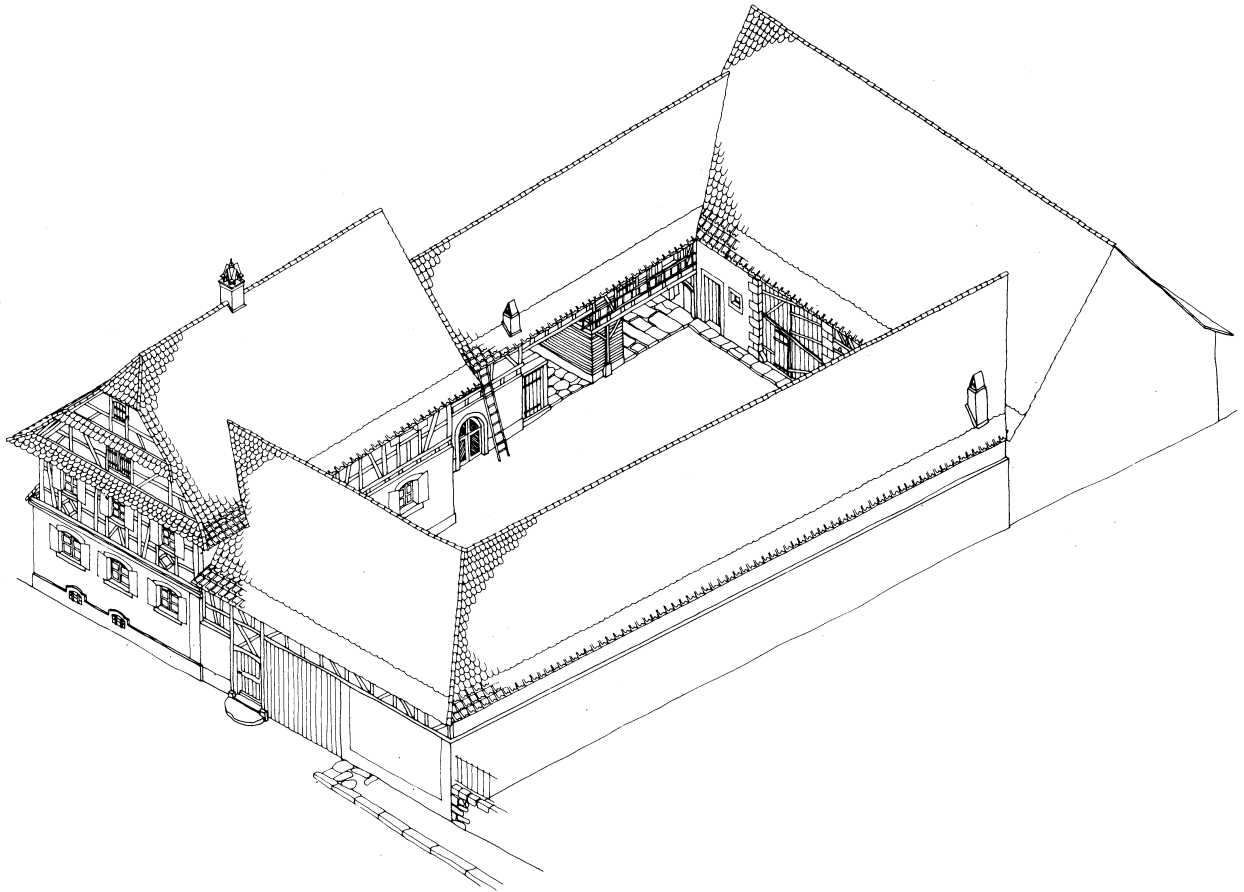
4. Frontière politique et architecture rurale

Bien que Van Gennep ait déclaré dès 1933 que « les phénomènes collectifs dits folkloriques évoluent sur un plan autonome qui est indépendant [...] de l'organisation politique... » il est bien évident que ce type de frontière, en instituant des possibilités de contrôle et d'exclusion, peut influencer sur les formes d'habitat par l'intermédiaire de taxes, d'impôts spécifiques et de mouvements de populations.

La prépondérance quasi-absolue de l'ardoise en territoire belge, au nord de notre frontière, et son absence en Lorraine, s'explique par des barrières douanières. Elle détermine, par voie de conséquence le plan des maisons (forte pente des toits et disposition en largeur) et la structure du village⁸.

En 1798 l'impôt sur les portes et fenêtres a entraîné la réduction de la taille des ouvertures en territoire français et dans les anciennes possession du bailliage d'Allemagne. Au nord, l'extension des influences lorraines au-delà de la frontière actuelle correspond à la zone perdue en 1815. « L'intervention des frontières politiques, pour avoir été tardive, n'en est pas moins indéniable. C'est à l'intérieur de l'état lorrain, puis de l'état français, qu'ont joué au XVIII^e et au XIX^e siècle [...], les mécanismes de diffusion qui ont conduit à généraliser ce type d'habitat »⁹. Les cartes de synthèse réalisées par X. de Planhol sur la frontière lorraine illustrent particulièrement bien le rôle des déplacements de frontières dans l'expansion des modèles mixtes (carte 4).

Mais on peut aussi poser la question inverse : dans quelle mesure une limite anthropo-géographique fondée sur l'habitat peut-elle devenir une frontière politique ? Nous avons vu qu'une analyse scientifique ne peut aboutir qu'à la mise en oeuvre de multiples frontières, différentes et non superposées, ou mieux



Maison alsacienne, Bouxwiller (Bas-Rhin). M.-N. Denis et M.-C. Groshens (1978).

encore, d'aires de transition fort étendues. Néanmoins, même si cette entreprise se refuse à prendre en compte l'hypothèse d'une origine ethnique des maisons-types, elle ne doit pas ignorer les dangers d'une dérive politique et idéologique. Et bien que les frontières politiques aient peu à voir avec les faits de culture populaire, l'élaboration de frontières culturelles est susceptible de cristalliser un enjeu régional ou national et de servir de légitimation à des revendications de type ethno-nationaliste. Le foisonnement des publications allemandes sur ce thème en 1914-1915, puis entre 1931 et 1938¹⁰ font mesurer l'ampleur du danger, bien que l'on reconnaisse que « ces idées reçues, profondément ancrées dans les esprits à force d'être rabâchées [...], sont à l'heure actuelle complètement coupées de ce qui a justifié leur diffusion

au cours du siècle dernier. Justification politique avant tout »¹¹.

Conclusion

Les frontières culturelles existent dans les faits, sous des formes déterminées, pratiquées de part et d'autre d'aires circonscrites, et dont tous les acteurs connaissent et manipulent les règles au quotidien, sans pour autant les expliciter. Il en résulte une connaissance matérielle et empirique de ces limites, que les ethnologues, historiens, linguistes et géographes (depuis A. Van Gennep, M. Maget et L. Febvre, pour ne citer que les pionniers du domaine français), ont essayé de déterminer de manière scientifique.

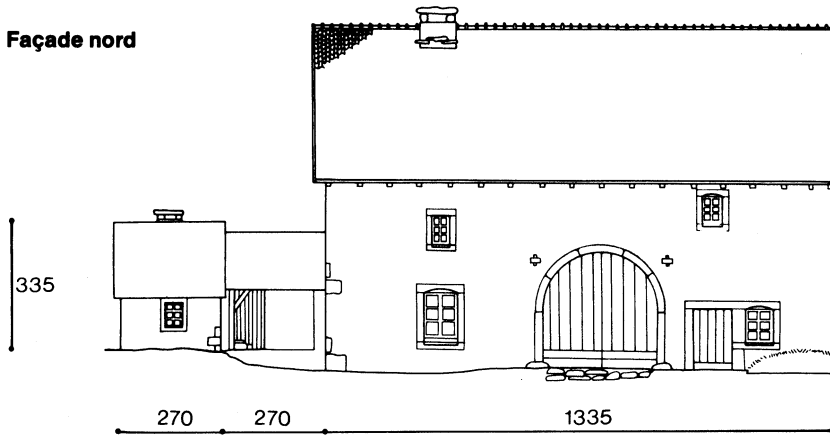
Mais le repérage des frontières culturelles implique la mise en oeuvre de

méthodes de comparaisons organisées autour d'une construction binaire d'oppositions pertinentes. Le choix en est relativement simple quand l'objet considéré est élémentaire. Il peut devenir plus difficile, plus subjectif et même illusoire dans des cas plus complexes tels que la maison rurale traditionnelle.

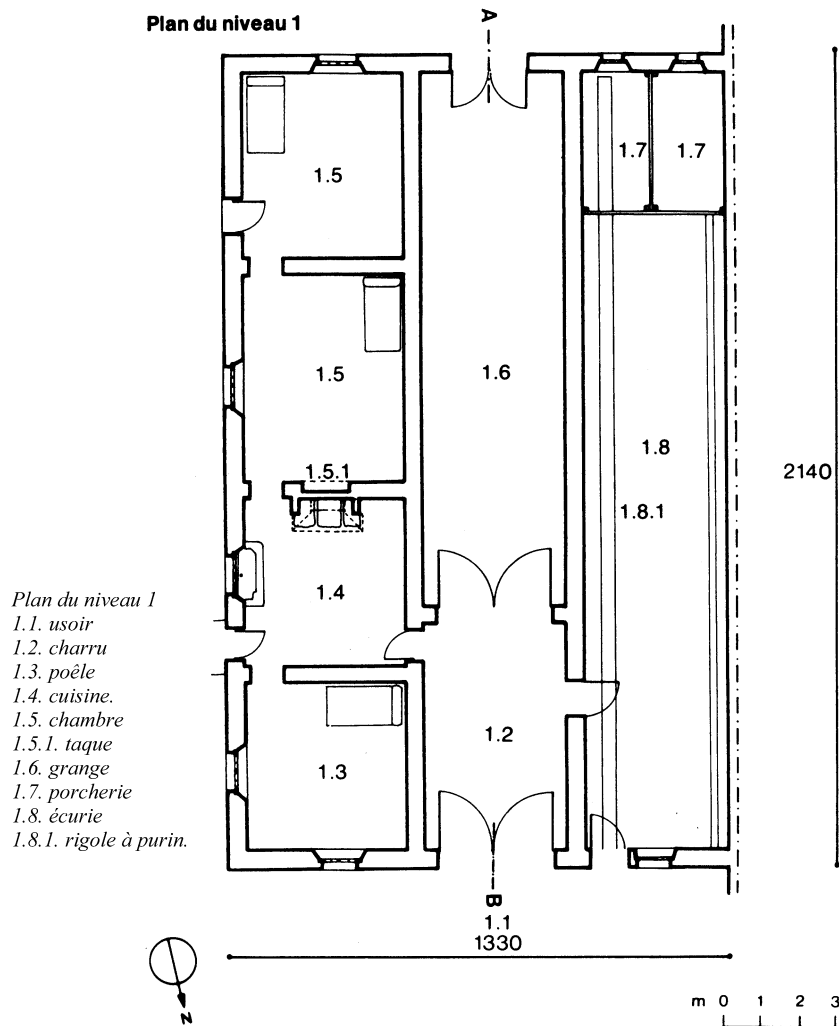
Il en résulte le plus souvent, la découverte de larges zones de transition où se mêlent, en des modes divers, les différentes expressions de types culturels voisins mais opposables. Ces zones sont alors particulièrement riches en types originaux, variantes locales, mais aussi vulnérables, et sensibles aux modèles savants.

Il n'y a pas non plus coïncidence évidente entre les diverses frontières : le milieu naturel, l'histoire, la langue, l'habitat, constituent des entités plus ou moins indépendantes.

Façade nord



Plan du niveau 1



Maison lorraine, Gruey-lès-Surance (Vosges). Cl. Gerard (1981).

Enfin, dans notre monde contemporain, de plus en plus banalisé par les échanges économiques et les médias, où les particularités traditionnelles s'altèrent, où s'effacent même les différences entre monde urbain et monde rural, peut-on encore parler de frontières culturelles autrement que sous forme de stéréotypes ethniques simplificateurs mais terriblement efficaces ?

Bibliographie

- Behr (V. A.), « Das Fachwerkhaus am Rhein und an der Mosel », In *Mitteilung des Rheinischen Vereins für Denkmalpflege I*, Universität-bibliothek, Mannheim, 1907.
- Blache (J.), « La délimitation de l'habitat rural de type lorrain », *Compte-rendu du congrès lorrain des sociétés savantes de l'Est de la France*, tome 1, 1938.
- Bouvier (J. C.), « Des liens à établir entre les atlas linguistiques et les (futurs) atlas ethnologiques », *Technologies, idéologies, pratiques*, n° spécial : « L'ethnocartographie en Europe », vol. 4, n° 1 à 4, 1982-83, pp. 353-356.
- Cox (H. L.), « Le traitement informatique des données en ethno-cartographie », *Technologies, idéologies, pratiques*, n° spécial : « L'ethnocartographie en Europe », vol. 4, n° 1 à 4, 1982-83, pp. 263-282.
- Cuisenier (J.), « La cartographie ethnographique au Musée National des Arts et Traditions Populaires », dans *Technologies, idéologies, pratiques*, n° spécial, « L'ethnographie en Europe », 1982-83, vol. 4, n° 1 à 4, p. 222.
- Denis (M.-N.), « La maison d'Alsace Bosue, un habitat de transition entre Lorraine et Alsace », dans *Villages et maisons de Lorraine*, sous la direction de Cabourdin (G.), Presses Universitaires de Nancy, Ed. Serpenoise, 1982, pp. 193-202.
- Denis (M.-N.), « Cultures architecturales en contact sur les marches de l'est », dans Bromberger Ch. et Morel A., « Limites floues, frontières vives », Paris, MSH, 2001.
- Denis (M.-N.), Groshens (M.-C.), *Architecture rurale française - volume Alsace*, Paris, Berger-Levrault, 1978.
- Dubail (A.), « Anciennes maisons de mineurs à Lalaye et Urbeis », *Annuaire de la Société d'histoire du Val de Villé*, 1987, n° 12.
- Encyclopédie de l'Alsace*, art. « Dialecte alsacien », vol. 4, Strasbourg, Ed. Publi-total, 1983, pp. 2329-2345.
- Fabre (D.), « Le manuel de folklore français », dans P. Nora, *Les lieux de mémoire*, III, *Les Francs*, vol. 2, Traditions, Paris, Gallimard, 1992, pp. 641-675.
- Frey (H.-J.), *Der Ländliche Fachwerksbau in Lothringen. Ein Beitrag zur Geschichte der Germanischen Holzbaukunst unter romanischem Einfluss*, Berlin, 1914.
- Gérard (Cl.), *Architecture rurale française - volume Lorraine*, Paris, Berger-Levrault, 1981.
- Grodwohl (M.), « L'habitat des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles », publication de l'Association *Maisons paysannes d'Alsace*, n° 9, mai 1977, pp. 53-63..
- Grodwohl (M.), « Les acteurs de la construction rurale en Alsace du Bas Moyen Age à la révolution industrielle », publication de l'Association *Maisons paysannes d'Alsace*, n° 11, avril 1978.
- Groshens (M.-C.), *Costume, Coutume*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1987, pp. 126-127.
- Gueringer (F.), *La maison abandonnée*, chez l'auteur, Sarralbe, 1995.
- Guillaume (J.), « L'architecture en pan de bois en Lorraine », in *Villages et maisons de Lorraine*, Ed. Serpenoise et Presses Universitaires de Nancy, 1982.
- Habicht (W.), « Dorf und Bauernhaus im deutschsprachigen Lothringen und im Saarland », *Selbstverlag des Geographischen Instituts der Universität des Saarlandes*, Saarbrücken, 1980.
- Hiegel (H. et C.), « La maison rurale dans le baillage d'Allemagne. Types de construction et modes de couverture », in *Art populaire de Lorraine*, 1966.
- Keuth (H.), « Bauernhaus der Saar », in *Mitteilung des Rheinischen Vereins für Denkmalpflege*, 1929, Heft 1 und 2.
- Martin (L.), *Kulturgeographische Untersuchungen in Deutschland und im Saargebiet*, Stuttgart, 1934.
- Planhol (X. de), « Les limites septentrionales de l'habitat rural de type lorrain », *Geographische Zeitschrift*, n° 18, 1968.
- Popelard (B.), *Les limites alsaciennes de l'habitat rural de type lorrain*, Mémoire de maîtrise, Nancy, 1968.
- Raulin (H.), *L'architecture rurale française - volume Savoie*, Paris, Berger-Levrault, 1977.
- Specklin (R.), « Lutter et quelques autres villages du Jura Alsacien », publication de l'Association *Maisons paysannes d'Alsace*, n° 9, mai 1997, pp. 1-7.
- Steinbach, « Bas bauernhaus der westdeutsche Grenzländer », in *Rheinische Vierteljahrsblätter*, Januar 1931.
- Touba (J.), « Die Lothringische Fachwerkbauten », Vortrag gehalten in der Generalversammlung des Volkvereins für Lothringische Volkskund zur Saargemünd, 1938, in *Zeitschrift für Lothringische Volkskunde*, Dezember 1938.
- Trochet (J. R.), « Frontières culturelles et architecture rurale en France », *Géographie et Cultures*, n° 3, 1993, pp. 25-44.
- Van Gennep (A.), *Manuel de folklore français contemporain*, Paris, Ed. A. et J. Picard, 1977, réédition de l'édition originale de 1943, tome 1^{er}, pp. 85-94.
- Wolfram (G.), « Nationalitätsgrenze und Bauart in Lothringen », in *Mitteilungen des Rheinischen Vereins für Denkmalpflege und Heimatschutz*, 1915.

Notes

1. Cette enquête unique, d'une ampleur et d'une qualité sans précédent, couvre l'ensemble du territoire français. Les résultats en ont été publiés pour 18 régions aux éditions Berger Levrault de 1977 à 1986.
2. Pour des raisons évidentes d'accessibilité de l'information, les chercheurs préfèrent en général retenir les variables aisément visibles de l'extérieur et qui ne nécessitent pas d'enquêtes approfondies.
3. Les travaux d'ethnographie cartographique sont innombrables et nous nous limitons ici à l'analyse de ceux qui sont en relation avec notre sujet : l'habitat rural sur la frontière nord-est de la France.
4. F. Gueringer, 1995.
5. M. Grodwohl, mai 1977.
6. Dans la vallée de Munster (Haut-Rhin) après 1918 ou dans le nord de l'Alsace en 1945.
7. Comme le prétendent les habitants.
8. Voir à ce sujet l'article de X. de Planhol (1968), pp. 148-149.
9. X. de Planhol, 1968, p. 149.
10. Voir la bibliographie.
11. M. Grodwohl (avril 1978), p. 41.